

LYCÉE YERSIN, DALAT

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 1^{er} juin 1923, p. 2, col. 2-3)

ANNAM

— Notre confrère de Saïgon, le *Réveil saïgonnais*, annonce qu'il est question de créer un lycée à Dalat.

L'on sait que, depuis longtemps, le public est unanime à réclamer un grand collège dans cette ville où la température vraiment exquise rendra à nos enfants les études moins pénibles qu'à Saïgon.

L'administration envisage l'acquisition de l'hôtel du sympathique M. Courège qu'elle transformerait en lycée.

LE LYCÉE DE DALAT

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 août 1927)

Le premier pas dans la réalisation du Lycée de Dalat fut fait lorsque l'Administration acheta l'immeuble Courrèges, complété par un terrain de quinze hectares qui y est attenant.

Comme le régime du Lycée de Dalat sera forcément celui de l'internat, ce terrain est nécessaire, mais suffisant pour faire face aux besoins actuels et ultérieurs, tant en bâtiments qu'en jardins, terrains de jeux et de sports, parc autour de l'infirmerie, pavillon pour les professeurs, car on se propose d'établir un contact étroit entre l'élève et le maître pour faire de ce dernier un véritable éducateur, en augmentant ses possibilités d'action morales et intellectuelles.

D'autre part, la coéducation, qui a fait ses preuves en Indochine, y serait adoptée, sous la réserve que les locaux des internats féminins seraient distincts de ceux des internats masculins.

Nous avons dit que le Lycée de Dalat comportera ultérieurement en plus du petit Lycée un moyen et un grand Lycée

Le petit Lycée sera constitué par une école primaire complète, allant du jardin d'enfants au cours supérieur, installée dans des locaux du Lycée proprement dit, et comportant tous les aménagements d'hygiène indispensables au jeune âge.

Il est installé dans l'immeuble Courrèges transformé.

Dans le moyen Lycée 1^{er} (cycle de l'Enseignement secondaire), on se propose d'organiser les classes d'une manière plus simple qu'en France.

Le cycle classique serait réduit à la section sans grec ; quant au cycle sans latin, on envisage de l'amalgamer avec l'enseignement primaire supérieur de manière à former un ensemble complet, suffisant à lui-même pour les élèves ne voulant pas poursuivre leurs études. Cet enseignement serait couronné par le brevet élémentaire ou primaire supérieur.

Ainsi [a formation des élèves qui suivront les cours secondaires en entier, serait complétée par la pratique si éducative du travail manuel (travail du bois et du fer pour

les garçons, couture et enseignement ménager pour les filles), conformément aux programmes primaires supérieurs.

Le grand Lycée comprenant les trois années d'enseignement purement secondaire qui constituent la véritable préparation au baccalauréat, fonctionnerait strictement d'après le programme français.

Il va de soi que le grand Lycée aussi bien que le moyen Lycée seraient pourvus de terrains adaptés aux besoins sportifs essentiels et d'une bibliothèque ouverte aux grands élèves pendant leurs loisirs.

Dans une station d'altitude, maîtres et élèves se sentiront plus près les uns des autres que dans un Lycée de ville ; il est donc possible et désirable de resserrer les liens qui les unissent pour constituer l'internat à l'image d'une grande famille et donner ainsi toute satisfaction aux parents ; il faut pour cela augmenter dans une large mesure l'influence morale et intellectuelle des professeurs sur leurs élèves pour en faire de véritables éducateurs.

Notons que cette tendance vers un contact plus intime entre maîtres et élèves pour réaliser en milieu vraiment éducatif est à la fois accentuée et facilitée par le caractère spécial du Lycée de Dalat d'être essentiellement un Lycée d'internes. En effet, le proviseur de ce Lycée se verra investi, par la majorité des parents, d'un véritable droit de tutelle. Séparés de leurs enfants, par un voyage d'un jour, deux jours va davantage, ils lui délégueront moralement, leurs pouvoirs. Pour être à la hauteur de cette belle et lourde tâche, le proviseur trouvera des facilités particulières dans la cohésion et l'homogénéité qui lieront nécessairement maîtres et élèves appelés à vivre ensemble dans un centre isolé. Il sera avantageux d'augmenter cette cohésion en prévoyant, pour les études, un seul régime : l'externat surveillé ; les rares élèves habitant Dalat auront tout à gagner à cette mesure que leurs parents approuveront certainement.

Dans ces conditions, on peut voir l'attribution, à chaque professeur d'un service composé à la fois d'heures de classe et de direction de travail en étude : on aboutirait ainsi à une organisation simplifiée et à un progrès pédagogique qu'on a vainement tenté de réaliser en France. Par ailleurs, ce système permettrait d'assurer aux professeurs appelés à vivre un peu isolés à Dalat un avantage intéressant qui y attirerait les meilleurs ; la prime de direction d'études qu'on pourrait leur attribuer serait, d'ailleurs, en bonne partie compensée par la réduction ou la suppression du service des répétiteurs.

Il est une question toujours pendante et jamais résolue qui paraît devoir trouver sa solution dans la création du Lycée de Dalat : celle des colonies scolaires de vacances.

Moyennant une rétribution minime, il semble qu'on pourrait recevoir dans les locaux de Dalat inoccupés pendant les grandes vacances, les enfants des écoles de la plaine : ils trouveraient là-haut, avec une surveillance attentive une organisation méthodique des loisirs, un climat sain, régénérant de leur santé. Ceci est particulièrement séduisant pour tous les petits employés et petits fonctionnaires qui ne peuvent offrir à leurs enfants en pleine période de croissance que le rude climat du Delta.

Telles sont les perspectives ouvertes par la création du Lycée de Dalat, aujourd'hui embryonnaire et dont le plan d'agrandissement été approuvé par le Gouverneur général.

C'est M. Alexandre Varenne qui, percevant l'intérêt de ce Lycée, a su trouver les fonds nécessaires pour sa création.

Certes, de grandes difficultés restent encore à résoudre, mais il est réconfortant de penser que la mise en marche une fois obtenue, le mouvement se poursuivra de lui-même (les promotions sortant du petit Lycée viendront automatiquement peupler le moyen et le grand Lycée, assurant ainsi la croissance continue de notre premier Lycée d'altitude. Au surplus, à voir le chemin parcouru en quelques années, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, on prend confiance pour l'avenir : les possibilités, en

ce pays, ne doivent jamais être sous-estimées et la rapidité des réalisations surprend souvent ceux-là même qui en étaient les animateurs.

(Le Courrier saïgonnais)

Chronique dalatoise
(La Dépêche d'Indochine, 6 février 1931)

Contrairement à ce que nous avions annoncé, le grand Lycée sera construit sur le terrain primitivement choisi. Les travaux, dont l'importance atteint près de deux cent mille piastres, ont été adjugés à la **S.F.E.D.T.P.** L'implantation des bâtiments est en cours et nous ne doutons pas que nos grands lycéens aient un gîte en octobre prochain.

Chronique dalatoise
(La Dépêche d'Indochine, 6 février 1931)

Nous croyons savoir que M^{me} Pagès, professeur au Lycée, sera bientôt de retour à Dalat et remplacera M. Bois, qui, nous l'avons annoncé, prendrait la direction du Lycée.

DALAT
(L'Avenir du Tonkin, 6 août 1931)

Le Grand Lycée de Dalat n'ouvrira pas ses portes pour la rentrée prochaine. — À Dalat, les bâtiments du Grand Lycée sont terminés, mais d'une part, ils sont trop « frais » pour qu'on songe à y loger sans imprudence des enfants. Question d'hygiène. En second lieu, l'aménagement des locaux est subordonné à une question de crédits et à la discrétion des Travaux Publics.

Le Grand Lycée n'ouvrira donc pas ses portes à la rentrée prochaine, même pas pour servir de dortoir aux élèves, comme l'avancait récemment un de nos confrères.

Ce Lycée répondant à une nécessité, M. Thalamas a voulu tout de même qu'il fonctionnât dès cette année.

Il a pris ses dispositions dans ce but. On aménagera des locaux au Petit Lycée. On créera un dortoir particulier, des classes. Ce sera du provisoire, mais on pourra donner cette année satisfaction à toutes les demandes.



Fonds Thierry Daron. Coll. Gérard O'Connell
Gabriel Leygue, professeur au Petit Lycée de Dalat.
(Asprières, Aveyron, 5 novembre 1896.-Figeac, 12 juillet 1960)
Marié, 2 enfants.
Croix de guerre
Titulaire d'une [plantation d'ancien combattant](#) à Baria (août 1927)

Année 1932
Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Annam
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 14 avril 1932)

Leygue, Gabriel Professeur au Petit Lycée de Dalat.

DALAT
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 novembre 1932)

Lycée de Dalat. — M. Gaches¹, ingénieur de 1^{re} classe des Travaux publics, est désigné comme membre du conseil d'administration du Lycée de Dalat en qualité de représentant des pères de famille habitant Dalat.

M. le docteur Dufossé, médecin principal de l'Assistance médicale, est désigné comme membre du conseil d'administration du Lycée de Dalat en qualité de représentant des pères de famille habitant Saïgon.

¹ Pierre-Paul-David Gaches (Viane, Tarn, 28 avril 1891-Bordeaux, 21 mars 1940) : ingénieur des Travaux publics de l'Annam (1922-1933), chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 2 juillet 1918).

Louis Augustin DURANDAU,
professeur de mathématiques

Né à Feillens (Ain), le 13 septembre 1885.

Fils d'un inspecteur des postes.

Marié à Paris, en 1909, avec Maria Helène Gancel, dont :

— Marc, décédé accidentellement à Palavas-les-Flots (Hérault), le 6 septembre 1934, à l'âge de 15 ans ;

Remarié avec Anna Hortense Funal. Dont :

— Juliette Solange (Oujda, 10 janvier 1924-Saint-Germain-en-Laye, 18 oct. 2001), mariée à Saïgon, le 21 février 1948, avec René Gatisou (1915-2012), aviateur, compagnon de la Libération ;

— et trois autres enfants.

Élève boursier (*JORF*, 14 février 1903, p. 895).

Observateur en avion au 32^e régiment d'artillerie (*JORF*, 3 août 1918, p. 6732).

Officier de la [Légion d'honneur](#) à titre militaire (*JORF*, 1^{er} janvier 1924, p. 44).

Officier d'académie comme professeur chargé de cours au collège de garçons à Oujda (Maroc) (*JORF*, 26 juillet 1925, p. 7040).

Professeur de l'enseignement secondaire collège Quoc Hoc et son épouse institutrice au collège Dông-Khanh à Hué (avril-mai 1926).

Directeur du collège de Vinh (août 1928).

Congé de huit mois à Pignans (Var), avec épouse, trois enfants et un domestique (janvier 1930).

Enseignant au collège Sisowath à Phnom-penh ; M^{me} au même collège, puis à l'École Norodom (jan. 1931-sept. 1932).

Officier de l'[Instruction publique](#) (*JORF*, 20 juillet 1931, p. 5712).

Professeur au Lycée Yersin de Dalat.

Électeur du [Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Annam](#) (1934).

Professeur licencié principal hors classe et M^{me} professeur de 1^{re} classe de l'Enseignement primaire : congé de dix mois à Paris (avril 1936).

Professeur au Lycée Chasseloup-Laubat de Saïgon (1937-1938).

De nouveau au Lycée Yersin (1940-1943...).

Professeur de mathématiques à l'[École d'architecture de Dalat](#) (septembre 1948).

Décédé à Pignans (Var), en 1968.

Avis de décès

(La Dépêche d'Indochine, 13 septembre 1934)

M. Durandau Louis, professeur au Lycée de Dalat ;

M^{me} Durandau Anna, professeur au Lycée de Dalat, et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Marc DURANDAU

leur fils, beau-fils et frère, décédé accidentellement à Palavas-les-Flots (Hérault), le 6 septembre 1934, à l'âge de 15 ans.



Fonds Thierry Daron. Coll. Gérard O'Connell
Louis Durandau, professeur au Lycée Yersin.

ANNAM
—
DALAT
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mai 1935)

Lycée Yersin — Par arrêté du 10 mai 1935, le gouverneur général de l'Indochine vient d'attribuer au Lycée de Dalat la dénomination de « Lycée Yersin ».

*André René NEVEU,
proviseur (1934-1942)*

Né à Villemomble, le 6 novembre 1892.

Fils de Léon Marcel Neveu, employé de commerce, et d'Hélène Adélaïde Brouard.

D'un premier mariage :

— Jean-René (1923-?), attaché scientifique aux Laboratoires Roche [1956] ;

— Michèle (Saïgon, 17 juin 1925-La Seyne-sur-Mer, 23 mars 2011), mariée au lieutenant Provensal, chef de cabinet du général commandant la 7^e D.M.R. à Alger [1956].

Remarié, le 16 juin 1956, avec Marthe Montali.

Aspirant (15 nov. 1914), sous-lieutenant à titre temporaire (4 juin 1915), lieutenant (24 juillet 1918), capitaine du génie (25 déc. 1930).

École normale supérieure (1914).

Agrégé de sciences naturelles (n^o 1 au concours de 1921).

Préparateur de botanique à l'École normale supérieure (1921-1924).

Directeur du Jardin botanique et zoologique de Saïgon (1925-1929).

Directeur général des sociétés de *Suzannah*, An-loc et Cam-Tiêm (1929-1931), il na pas les faveurs d'Arnaud de Vogüé :

Proviseur du Lycée Petrus Truong-Vinh-Ky, Saigon (1931-1933).

Proviseur du Lycée Yersin à Dalat (1934-1942).

Proviseur du Lycée Chasseloup-Laubat à Saigon (1942-1946).

Chevalier du mérite agricole (*JORF*, 9 août 1928).

Officier de l'Instruction publique (1935).

Chevalier de la Légion d'honneur du 17 décembre 1933 : capitaine de réserve du génie aux troupes du groupe de l'Indochine.

Officier de la Légion d'honneur du 5 mai 1958 (Grande Chancellerie) : professeur agrégé honoraire.

Domicile : 46, bd de Cimiez, Nice.

Décédé à l'Île Rousse (Corse), villa Ginet Bara, le 20 mai 1966.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, ROBIN À LA
DISTRIBUTION DES PRIX DU LYCÉE DE DALAT LE 28 JUIN 1935**

(La Tribune indochinoise, 1^{er} juillet 1935)

(L'Avenir du Tonkin, 2 juillet 1935)

Il est dans la tradition qu'un académicien, donnant publiquement et solennellement lecture de son « remerciement », proclame, dès le seuil de son discours, sa profonde humilité.

L'usage veut aussi qu'à chaque distribution de prix, celui qui préside présente, en manière d'exorde, ses excuses de retarder par de vaines paroles, écoutées distraitemment si j'en juge par le peu d'attention que j'y prêtai jadis, l'heure de la liberté.

Souffrez donc que, sacrifiant aux rites, je vous rassure sans plus tarder : je serai bref.

Je serai bref, autant qui est possible de l'être à un gouverneur général à qui ses fonctions offrent peu d'occasions de s'entretenir sur le ton de la familiarité avec la jeunesse des écoles, ses parrains et ses guides éminents.

[S'adressant à Alexandre Yersin :]

Je vous entreprendrai tout d'abord, mon cher Maître, comme il se doit.

Si pertinent que soit l'éloge qu'on ait fait de votre modestie, de votre désintéressement, de votre opiniâtreté au travail, il ne saurait vous convenir exclusivement. Les hautes vertus qu'on a justement louées en vous sont aussi l'apanage, vous n'y contredirez point, de tous les grands savants. Elles sont, d'ailleurs, de tradition dans la maison à laquelle vous appartenez.

Vos actes, en vérité, vous caractérisent mieux que vos sentiments. Ils constituent votre trait essentiel, le détail caractéristique, le signe particulier de votre comportement. Vous avez éprouvé, à n'en point douter, la joie de connaître et de comprendre. Par un heureux équilibre de vos facultés, vous avec constamment allié l'étude spéculative à l'idée de réalisation. J'oserais dire qu'il y a chez vous primauté de l'action. Tous vos travaux tendent à des résultats concrets. Votre œuvre en France était déjà un combat. Vos découvertes des toxines diphtériques, de la tuberculose du lapin, du bacille pesteux, n'ont point la description pure pour objet. L'intention efficace s'y révèle nettement.

Mais, c'est surtout parmi nous, sur cette terre indochinoise qui vous a pris tout entier, que votre souci des réalités s'est affirmé davantage.

Si, pour la création de son École de médecine, le Tonkin a contracté des obligations envers vous, la dette de l'Annam à votre égard est infiniment plus lourde. Vous avez, en fait, entouré ce pays d'une particulière dilection. Peut-être, par ses sommets, vous rappelait-il les montagnes du canton de Vaud au pied desquelles vos yeux se sont ouverts à la lumière. Toujours est-il que vous lui avez consacré les meilleures de vos forces : fondation de l'Institut Pasteur de Nhatrang, d'où vous êtes parti armé contre la peste, le typhus exanthématique, la fièvre récurrente, les épizooties ; introduction, en la région, des premiers hévéas et des jeunes cafiers, complantation féconde et libératrice des quinquinas ; la liste est longue de votre labeur.

Je ne doute point, certes, qu'en l'hommage qui vous est rendu aujourd'hui, vos mérites exceptionnels n'aient été pris en considération. La jeunesse n'a pas cessé d'admirer les hommes éminents par l'intelligence et l'énergie. Le souffle de l'esprit ne lui est pas étranger. Sa vénération pour vous n'est point de commande. Elle procède de la spontanéité.

Mais, en sollicitant votre parrainage pour son Lycée, elle a voulu, si je ne m'abuse, vous marquer une reconnaissance singulière du bienfait qu'elle vous doit pour l'invention du site inégalable où l'établissement que vous consacrez dresse ses pavillons.

Car vous avez été, mon cher Maître, le prospecteur, puis le créateur de Dalat.

Dès l'année 1897, le gouverneur général Paul Doumer, dans son ardent désir d'obtenir de ses collaborateurs l'effort opiniâtre auquel il s'astreignait lui-même, se préoccupait de rechercher dans la chaîne Annamitique un point, une contrée, une région où ses compatriotes fatigués par le climat, par la maladie, pourraient loin de la chaleur accablante de la plaine, retrouver le calme, aspirer au repos, recouvrer la santé.

Votre esprit curieux, cette sorte de besoin inclus dans votre nature, cet instinct qui vous poussait à vouloir toujours aller plus avant dans la voie de l'inconnu vous avaient entraîné non loin du plateau du Lang Bian.

Vous l'indiquâtes au gouverneur général.

Dalat était née.

La réalisation, chez Paul Doumer, ne faisait autant dire qu'un avec la conception. À la fin de cette même année 1897, une première mission d'études, sous la direction du capitaine Thouard, avec comme second Cunhac, quittait Saïgon pour rechercher un tracé de voie ferrée de la mer au Langbian.

En février 1898, une deuxième mission, dirigée par le chancelier de résidence Léon Garnier, est chargée de chercher d'abord un tracé de route de Nhatrang au Langbian, ensuite de la mise en œuvre. Les premiers travaux de construction de la chaussée et des bâtiments. Le 1^{er} novembre suivant, le garde principal Canivey et 50 gardes indigènes servant d'ouvriers, sont installés par Garnier à Dankia et commencent l'aménagement d'un centre urbain, là même où s'élève actuellement Dalat.

En juillet 1900, on commence les travaux de construction de la route directe Dran-Lang-Bian, sous la direction du commis de résidence Cunhac, et quelques mois après, Ernest Outrey est nommé résident de la province du Haut-Donnai, qu'on venait de créer, avec le chef-lieu à Djiring et les délégations au Lang-Bian et à Tan-Linh.

Moins de deux ans après, Paul Doumer se rend sur le plateau, et, surpris autant qu'émerveillé de l'effort fourni en si peu de temps par ces hommes d'élite qui, sans souci des risques et des fatigues, avaient mené à bien la mission qui leur avait été confiée, séduit aussi par la beauté du site, fixe définitivement le nouveau centre administratif à Dalat et y installe un délégué.

Le gouverneur général rentre en France. Nous sommes en 1905. L'enthousiasme se ralentit. La province du Haut Donnai est supprimée et rattachée à Phantiêt d'où dépend la délégation de Djiring. Dans l'indifférence à peu près complète du gouvernement général et de la résidence supérieure en Annam, le résident Garnier et son délégué Cunhac organisent la prestation moï grâce à laquelle Cunhac parvient à continuer l'infrastructure de la route de Phantiêt à Djiring, tandis que Canivey, chef de poste à Dalat, par le même procédé, descend à sa rencontre.

Avec l'arrivée du gouverneur général Albert Sarraut s'ouvre une nouvelle période d'activité que la Grande Guerre, durant les premiers mois tout au moins, réussit à peine à entraver.

Le gouverneur général Roume lui succède. Il visite Dalat où il réunit en conseil le gouverneur de la Cochinchine, le résident supérieur en Annam, l'inspecteur général des travaux publics. Il arrête un nouveau programme de travaux et il décide la construction d'un hôtel qui déterminera à jamais le sort de Dalat.

À son retour, M. Sarraut crée et organise la nouvelle province du Lang-Bian et en confie la direction au résident Cunhac avec chef-lieu à Dalat. Il dote de crédits suffisants les différentes entreprises de construction de route et de bâtiments, qui se trouvent ainsi en bonne voie d'exécution à l'arrivée de M. Long, au commencement de 1920. Ils se poursuivent sans arrêt durant les années de son Gouvernement qui se signale par l'établissement d'un plan général de la station dressé par un urbaniste, et par l'ouverture de la voie ferrée.

Léon Garnier devient à la même époque commissaire délégué du gouverneur général et maire de Dalat, Cunhac lui succède, puis Delibes, L'Helgouach, Chassaing, Darles, enfin Lucien Auger.

Il me semble que tout éloge que je pourrais prononcer de ces administrateurs amoindrirait leurs mérites. Aidés plus ou moins par les chefs de la Colonie suivant les disponibilités du Budget, leur labeur, leur méthode, leur activité, leur initiative, audacieuse parfois, leur goût, parlent beaucoup mieux que je saurais le faire. Leur œuvre restera comme une magnifique réalisation. C'est une des plus significatives leçons de choses, une des plus profitables que l'on puisse donner à la jeunesse.

Vous ferez une place à part dans votre mémoire, aux noms que vous venez d'entendre, mes jeunes amis. Au risque de fatiguer votre attention, j'ai cru qu'il était de mon devoir de les évoquer, car on oublie trop vite en ce pays ce qu'on doit aux aînés. Et quand on leur doit Dalat, la gratitude commande de s'incliner très bas devant eux.

Il est, dans le vaste monde, des lieux privilégiés qui sont pour l'homme des « reposoirs ». Il émane d'eux une sorte d'attraction mystérieuse à laquelle on ne peut échapper.

Les hommes que je viens de citer, et vous tout le premier, mon cher Maître, aviez, par une anticipation divinatoire, pressenti les destins de Dalat. S'il n'a pas dépendu de vous qu'ils s'accomplissent à un rythme plus accéléré, vous posséder les uns et les autres sur cette cité une hypothèque morale. Peut-être a-t-on mis des délais prolongés à répondre à l'appel du sol et à éveiller définitivement la Belle qui dans les bois dormait ; mais qui n'a pas connu ces vicissitudes ?

Dans un petit livre exquis de la collection « Les Caractères du Temps », Louis Barthou a écrit du Politique : « On lui reproche moins ses relations que ses changements, et ce sont surtout ses contradictions qui excitent la verve des uns et l'indignation des autres, comme s'il était le seul à se tromper et à se déjuger. Hélas ! non : il suffit d'être homme pour être faillible...

Jeté dans l'action, il en éprouve et il est forcé d'en suivre l'incessante mobilité ».

Si l'avénement de Dalat a été soumis à la règle commune, son sort est depuis longtemps assuré.

Hygiénistes, administrateurs et gouvernants ont concouru à son épanouissement et à sa splendeur. Qu'elle l'emporte sur toutes les autres stations d'altitude de l'Extrême-Orient, nul de le conteste plus. Qu'elle devienne un jour la capitale de l'Indochine, je ne suis pas le seul à l'imaginer. Les hommes passent, les idées restent.

Celle-là subira sans doute des éclipses, mais elle ne disparaîtra pas. Dalat est, en effet, la ville de la douceur et du calme, du repos et des méditations en face d'une souriante nature. Il n'est pas permis, après s'y être arrêté, de ne pas s'y attacher. La grâce du paysage n'a d'égal que l'attrait du séjour. Dômes harmonieux des collines parées de pins qui évoquent le pays natal ; onduleux ruban des routes, ceignant comme des écharpes les formes féminines, le flanc des mamelons verts ; miroitement du lac et des ruisseaux ; jaillissements sonores des cascades et des torrents derrière la fraîcheur des vastes pelouses ; rideaux ajourés et mouvants des arbres ; enchevêtrements des bambous et des lianes ; splendeurs des jardins fleuris parés de toute la gamme des jardins d'Europe, aussi belle, plus belle peut-être que sous les cieux tempérés : élégances des villas claires, coquettes ou imposantes peuplées de jeunes filles rieuses, d'enfants joyeux, ou l'on sent la présence du bonheur ; longues promenades dans les solitudes majestueuses qu'animent tout à coup. entre deux vallonnements herbeux, le bond du chevreuil et sa fuite capricante ; c'est ici l'un des plus beaux joyaux de la couronne indochinoise.

Dalat : cité délicieuse ; terre de sérénité ; asile de silence. Dans l'air salubre des cimes, sur ces sommets où l'on croirait volontiers que les rumeurs, les poussières, la vaine agitation du monde des hommes, n'atteindront jamais plus, on incline à reprendre à son compte l'image du poète parlant de l'atmosphère qui a des « baisers de cœur ».

Le soleil s'amuse sur les mamelons, colore l'herbe verte de multiples nuances et des tons variés de sa lumière et de ses reflets. Que si les nuages gorgés d'eau courrent sur la montagne et se déversent en pluie, toujours chante dans les branches, le vent en sa longue plainte, qui fait songer aux accents que module depuis les éternités la mer retentissante.

Toute lassitude s'oublie ; l'esprit le plus las se retrempe ; le corps le plus affaibli retrouve son énergie.

Mais toute poésie, toute beauté, ne sont que vaines, si, sous la troublante apparence, sous l'euphorie prodiguée aux sens et à l'âme, ne se cache aucun enseignement, ne se dissimule aucun principe profond et efficient. La poésie de Dalat est à base de force et de volonté. Cette cité nouvelle, sa beauté singulière, équilibrée, son ordonnance bien française et son allure moderne sont un émouvant symbole, symbole de victoire sur les éléments, le climat, la nature, les habitants. Les Français ont tout créé, depuis les routes qui, de différents côtés, montent à la ville, depuis le chemin de fer qui prend d'assaut les rochers verticaux, jusqu'aux rues, jusqu'aux places, jusqu'à la lumière qui, la nuit, se marie aux étoiles palpitanteres. De sa naissance à ce jour, la vie de Dalat n'a été, suivant la formule du philosophe, qu'une création continue.

Heureux jeunes gens : que votre sort est enviable, qui vous permet de poursuivre vos études dans un cadre si riant. La plupart de vos aînés ne connaissaient à votre âge que les murs maussades et lâpreux, les couloirs sombres, les salles d'études glaciales des collèges de la Métropole.

Vous vous devez d'être la fleur d'une élite. Vos maîtres sont de choix. Vous avez en votre proviseur le guide le plus sûr et le plus averti. Vous êtes sans doute assez enclins à discuter des titres et des grades. Sachez donc, pour le cas où vous l'ignoreriez encore, que M. Neveu vous vient premier de la section des Sciences de l'École normale supérieure, et qu'il réunit en sa personne la finesse, la solidité de l'esprit, à un don naturel de l'organisation. J'ajouterai à l'adresse des familles si nombreuses qui nous ont fait confiance, dût-il en ressentir quelque gêne, que nulle réussite ne fut aussi parfaite que la sienne dans les divers emplois qu'il occupa, avant de vous être affecté.

On ne diminue pas la valeur de tels chefs en constatant que l'éclat de leur qualité tient pour partie à l'excellence de leurs collaborateurs.

Le corps enseignant indochinois — je sais l'occasion qui m'est offerte de le proclamer publiquement — est, pour le présent, digne de tous les éloges. On ne peut reprocher aux éducateurs de ce pays les fléchissements moraux ou politiques dont certains de leurs pairs donnent en France le spectacle affligeant. Les doctrines subversives de l'antipatriotisme et du communisme n'ont eu, je les en félicite, aucune prise sur eux.

Aussi bien, là où il sévit, le mal est-il plus apparent que profond. Tout dernièrement, six cents professeurs et instituteurs ont adressé à leurs collègues un appel émouvant :

« Au moment, écrivent-ils, où un peuple voisin, fort de plus de soixante millions d'habitants, proclame sa foi mystique en une supériorité de race qui le placerait en dehors et au-dessus de la communauté humaine, lorsqu'il met aux mains d'une jeunesse fanatisée par ses éducateurs un armement gigantesque, les maîtres français trahiraient leurs fonctions si, gardant le silence, ils n'employaient pas l'autorité dont ils jouissent pour éclairer notre peuple abusé si longtemps. Surtout, ils doivent désavouer publiquement comme trahissant les plus hauts intérêts de la civilisation humaine, comme préparant les plus sanglantes catastrophes, tous ceux qui, par esprit chimérique ou par faiblesse démagogique, tentent de se servir de l'intelligence française pour ruiner la force française. La paix, la question sociale, l'indépendance de la pensée, tout ce qui constitue la civilisation européenne est menacé si notre pays s'abandonne. »

Mais il ne s'abandonnera pas, et vous avez droit à toute notre reconnaissance, Messieurs les professeurs, vous qui, loin de vous réfugier dans l'abstention, restaurerez chaque jour cette éducation libérale qui a été génératrice des plus précieuses qualités de notre race.

Vous saurez nourrir les esprits sans les accabler. Vous laisserez à nos enfants, souvent trop surmenés, les loisirs nécessaires pour se reprendre, réfléchir, méditer. Sans favoriser la paresse, vous ne proscrirez pas l'indispensable flânerie, l'aimable fantaisie, l'ardente et universelle curiosité. Vous prendrez le temps de former, de modeler, de développer les caractères. Vous vous garderez d'entasser dans les cerveaux, sans discrimination, les matières indigestes de multiples examens. Vous laisserez à l'intelligence le temps de mûrir. Les moissons les plus fructueuses ne sont pas les plus hâties.

L'Exposition internationale de Paris 1937 est placée, on ne l'ignore pas sous le patronage de Descartes. Il y a là, selon moi, plus qu'un désir de célébrer dignement le tricentenaire du « Discours de la Méthode ». J'y vois une très nette signification ; proposer au monde inquiet et troublé un modèle réconfortant de modération dans les désirs d'ordre intellectuel, de bon sens et de mesure.

Vous ne l'oublierez pas, Messieurs les maîtres, et vous, mes jeunes amis, vous puiserez dans ce noble enseignement, l'amour du Bien, du Beau, du Juste, et le culte de la Raison.

ANNAM

—
DALAT

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 octobre 1935)

Lycée Yersin. — M. Edme, professeur licencié principal de 2^e cl. et M^{me} Edme, professeur certifié principal de 1^{re} classe, en service en Cochinchine, sont mis à la disposition du directeur de l'Instruction publique.

M. Edme remplira au Lycée Yersin les fonctions de censeur cumulativement avec un service complet d'enseignement de 16 h.. par semaine non rétribuées, en remplacement de M. Neveu, nommé proviseur dudit établissement.

ANNAM

—
DALAT

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 décembre 1935)

Au Lycée Yersin — Le jeudi 28 novembre au soir, une réunion toute familiale empreinte d'une extrême cordialité groupait autour de son chef le personnel des deux Lycées de Dalat.

Dans une salle du Petit Lycée coquettement décorée aux couleurs de l'Alma mater (bougainvilliers et sampots violets), Français et Annamites fêtaient les élus de la dernière promotion violette :

M. le proviseur André Neveu : officier de l'Instruction publique.

MM. Edme, censeur du Lycée ; Bois, professeur de philo ; Abadie, professeur de lettres, officiers d'Académie.

M. Rochet, professeur, prit la parole au nom de ses camarades et, au cours d'une causerie familiale et spirituelle tout-à-fait dans la tradition de l'Université française, il loua fort aimablement et taquina avec esprit les quatre récipiendaires :

Si la plus cordiale camaraderie règne au Lycée Yersin, n'est-elle pas due tout d'abord au proviseur qui, par sa compréhensive autorité et son aimable courtoisie, a su instaurer dans cet établissement les aimables traditions qui s'y épanouissent aujourd'hui. M. Rochet sut très heureusement le rappeler et rendre un hommage mérité à celui qui « en s'affirmant comme un chef sait se comporter en ami ».

Mais la bonne marche du Lycée n'exige-t-elle pas aussi de la part du censeur cette paternelle fermeté et ce tact discret dont M. Edme a déjà donné tant de preuves ?

Professeurs du plus haut mérite, MM. Bois et Abadie ont su s'imposer aussi bien à l'estime de leurs collègues qu'à la déférente sympathie de leurs élèves.

Aussi M. Rochet souleva-t-il les applaudissements unanimes de l'auditoire en se réjouissant publiquement des judicieuses distinctions qui viennent de récompenser de tels mérites et une si haute conscience professionnelle.

Au nom du personnel annamite, M. Lai Quoc Thai associa à cette manifestation de sympathie le cadre subalterne des deux Lycées.

Chacun des récipiendaires ayant aimablement répondu, la séance se prolongea en une causerie des plus animées, qui se poursuivit fort tard à la plus grande satisfaction de tous, resserrant, s'il est possible, les liens d'affectionnée camaraderie qui unissent le personnel enseignant du Lycée Yersin.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 avril 1936)

Lycée Albert-Sarraut. — Nous croyons savoir que M. Marcel Ner, professeur au Lycée Albert-Sarraut, sera nommé proviseur p. i du Lycée Yersin à Dalat, en remplacement de M. Neveu, appelé à diriger l'Institut océanographique de l'Indochine pendant le congé administratif de M. Chevey.

LA VIE ADMINISTRATIF
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mars 1937)

DISPONIBILITÉ

M. Allegrini Dominique, maître-répétiteur de 2^e classe, précédemment en service au Lycée Yersin, en disponibilité sans traitement depuis le 1^{er} septembre 1936, est maintenu sur sa demande dans cette position pour une période de six mois à compter du 1^{er} mars 1937.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDOCHINOISES
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 juillet 1937)

.....
Le troisième et dernier article est intitulé *Variétés bibliographiques*. Il est consacré à une très belle étude de M. René Berthelot sur l'astrobiologie et la pensée de l'Asie, et à une thèse de doctorat de M. Virgile Pinot sur la Chine et la formation de l'esprit philosophique en France (1640-1740). Les deux comptes-rendus sont très clairs et très soignés. L'auteur, M. Georges Bois, professeur au Lycée Yersin à Dalat, est des mieux renseignés. Il procède partout avec méthode, et le lecteur nulle part n'hésitera à souscrire à ses conclusions.

Les colonies de vacances en Cochinchine
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 juillet 1937)

Saïgon, 20 juillet. — Hier soir, la première colonie de vacances est partie pour Dalat où elle restera jusqu'au 26 août. Elle comprend une quarantaine d'enfants, garçons et filles, appartenant à des familles de militaires, de fonctionnaires ou d'employés à solde modérée. Cet essai, dû à la généreuse initiative du gouverneur de la Cochinchine Pagès, a été rendu possible par l'hospitalisation [sic : hébergement] de ses enfants au Lycée Yersin de Dalat. (Arip)

LA CRISE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
par Auguste Darles
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 octobre 1937)

.....
Le succès impressionnant du couvent de Notre-Dame du Langbian à Dalat, alors qu'y existe déjà le Lycée Yersin, doit dissiper toute illusion sur les sentiments des familles.

Ouvert il y a un an, cet établissement, admirablement tenu par les Dames chanoinesses de Saint-Augustin, est maintenant obligé de s'étendre : la rentrée se fera avec 100 élèves dont TRENTE JEUNES FILLES ANNAMITES, appartenant aux meilleures classes de la société, et le nombre des demandes rejetées, tant pour cause d'insuffisance des locaux que pour renseignements défavorables (car une sélection s'opère avant l'admission), atteint presque le chiffre total des élèves acceptées. Est-il besoin d'ajouter pour expliquer le succès, d'ailleurs mérité, de ce pensionnat que beaucoup de familles françaises redoutent les écoles mixtes ? Il est encore certains milieux où l'on attache une importance réelle à « l'éducation » de l'enfant — suivant les meilleures traditions françaises. — celles de jadis.

L'Impartial.

La vie administrative
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} juin 1938)

Par arrêté du gouverneur général de l'Indochine du 24 mai 1938.

M^{me} Levin, docteur en médecine de la Faculté de Paris, diplômée de l'École de chirurgie dentaire et de stomatologue de Paris, est agréée pour assurer les soins dentaires aux élèves internes du Lycée Yersin en remplacement et à compter de la date du départ en congé en France du Dr Anjubault.

M^{me} Levin aura droit à l'indemnité annuelle de 280 piastres prévue à l'arrêté du 31 août 1933.

Distribution des prix
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 juillet 1938)

Brévié, gougal
André Neveu, proviseur.
Le Calvez, professeur.

Amédée Bernard Louis Joseph BOURGUIGNON,
professeur licencié principal hors classe,
délégué du chef du service de l'Enseignement en Annam

Né à Saint-Papoulle (Aude), le 2 janvier 1898.

Frère de M^{me} [André Baudrit](#).

Marié à Hanoï, le 26 mars 1926, avec Camille, Marie Adèle, Augustine Mercier, fille d'un professeur et nièce de Léon Autigeon, proviseur du Lycée Albert-Sarraud. Dont :

— Alfred (Hanoï, 23 décembre 1926) et

— *Paulette Berthe Marie Louise* (Hanoï, 12 janvier 1928).

Veuf, remarié à Hanoï, le 19 juin 1937, avec Yvonne Marie Euphrasie Normand. Dont :

— Annie, Maryvonne, Gérard, Marie-Thérèse.

Croix de guerre.

Débarqué à Haïphong, le 5 décembre 1923, par le *Hoëdic*, des [Chargeurs réunis](#).

Professeur à l'École normale, de Hanoï.

Congé administratif de neuf mois à solde entière (août 1928).

Professeur de philosophie au collège de Vinh (octobre 1929).

Directeur du collège de Quinhon (octobre 1931).

Congé administratif de neuf mois à solde entière pour en jouir à Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées) (juin 1934).

Retour au Tonkin par le *Cap-Varella*, des [Chargeurs réunis](#).

Professeur au professeur Lycée Albert-Sarraud, de Hanoï (sept. 1935).

Professeur au Lycée Yersin de Dalat (1938).

Officier d'académie (*JORF*, 14 juillet 1939).

Décédé à Carcassonne, le 29 avril 1974.



Photos Thierry Daron. Coll. Gérard O'Connell.
Dalat. — Villa d'Amédée Bourguignon. Avant et arrière (3 octobre 1938).



Photos Thierry Daron. Coll. Gérard O'Connell.
Louis Moisan
(Plouisy, Côtes du Nord, 6 juillet 1897-Libourne, 11 juillet 1993)
Arrivé en Indochine en novembre 1930.
Successivement professeur de physique-chimie
à Chasseloup-Laubat (Saïgon), Albert-Sarraut (Hanoï) et Yersin.

INDOCHINE (*Les Annales coloniales*, 29 août 1938)

Un Lycée idéal en Annam

Il est, dans le Sud-Annam, un plateau où règne un climat délicieux et où prospère une station d'altitude entourée de mamelons couverts de pins. Parcs et terrains de sports entourent un lac tranquille. C'est au bord de ce lac que se dresse le Lycée Yersin.

L'établissement était tout d'abord construit près de la chute de Camly.

Rebâti ensuite sur un mamelon à l'est du lac, il a reçu, en 1933, plus de 150 élèves, puis, en 1937, plus de 380. Pendant l'année scolaire qui vient de s'achever, ils étaient près de 400 et, à la prochaine rentrée, ils seront plus de 450. L'extension de l'établissement est devenue nécessaire.

Le Lycée Yersin comprend deux internats : un pour jeunes gens, un pour jeunes filles ; ils sont établis sur deux versants du même mamelon, entourés d'un parc dessiné dans les pins et séparés par les salles de classe, les réfectoires, les salles d'expérience et

de gymnase. Un terrain de sports sera aménagé dans le parc qui couvre quinze hectares. Ce sera le plus bel établissement scolaire d'Indochine et un des plus beaux Lycées du monde.

La vie administrative
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1938)

Par arrêté du gouverneur général de l'Indochine du 10 octobre 1938 :
M^{me} Raphaël, professeur licencié de 3^e cl. du cadre local de l'Indochine, en service au Lycée Yersin, est mise, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans traitement pour une période de deux ans à compter du 23 septembre 1938, date de la rentrée scolaire au Lycée Yersin.

La vie administrative
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1938)

M^{me} J. Commin, chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, est agréé pour assurer les soins dentaires aux élèves internes du Lycée Yersin pendant l'année scolaire 1939-1940.

M^{me} Commin aura droit à l'indemnité annuelle de 280 p prévue à l'arrêté du 31 août 1935.

Cochinchine
Décès de M. Léon Marcel Neveu
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 novembre 1938)

Nous avons appris avec une douloureuse surprise le décès de M. Léon Marcel Neveu, père du sympathique et estimé proviseur du lycée Yersin à Dalat.

Nous l'avons connu fort longtemps menant une vie très simple et très paisible. Aussi, jouissait il de l'estime générale.

Quoique courbant sous l'âge, il paraissait être encore solide et aimait à faire des promenades à pied, seul à travers la ville.

Nul doute que ce décès affecte les nombreux amis que compte M. André Neveu, unanimement apprécié des milieux indochinois.

Nous nous joignons à eux pour présenter à la famille éplorée, en particulier à M. André Neveu, l'expression de nos condoléances douloureusement émues.

Mariage
(*L'Écho annamite*, 12 juillet 1939)

Nous apprenons avec plaisir les prochains mariages de : M. Nadaud, inspecteur de la Sûreté à Phnompenh, avec M^{me} Germaine Duval, professeur au Lycée Yersin, à Dalat.

ANNAM

—
DALAT

La distribution des prix au Lycée Yersin
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 juillet 1939)

C'est par un temps maussade que les voitures des premiers invités apparurent dans la cour d'honneur de notre magnifique Lycée, mais un petit coin de ciel bleu permettait quelqu'espérance de voir enfin le soleil se mettre de la partie.

À 8 heures 30 exactement, arrivait M. le résident supérieur Maurice Graffeuil, officier de la Légion d'honneur.

M. le résident supérieur en Annam, salué par un piquet d'honneur de la Garde indigène, fut accueilli à sa descente de voiture par M. André Neveu, proviseur du Lycée, entouré des professeurs du Grand Lycée et du Petit Lycée.

Dans la salle magnifiquement décorée, où flottaient les drapeaux et les oriflammes aux trois couleurs et aux couleurs de l'Annam, la *Marseillaise* retentit, alors que l'assistance entière était figée en un garde-à-vous vous impeccable. Je suis persuadé qu'en cette époque trouble, après les bruits de bottes sur l'Europe, en présence de ce lendemain incertain, chacun a senti, à cette minute, battre son cœur de Français.

La salle était comble, et il me serait impossible de vouloir faire un compte-rendu complet, en voulant citer toutes les personnes qui assistèrent à cette fête scolaire ; qu'il me soit permis cependant de citer au hasard du stylo, les personnes que j'ai pu reconnaître, de ma place.

Au premier rang de la tribune officielle, M. le résident supérieur en Annam, qui présidait la cérémonie, entouré de M. le résident-maire, MM. André Neveu, proviseur du Lycée, le Dr Le Moine, médecin de l'Assistance médicale de Dalat, Grilhault des Fontaines, inspecteur de la garde indigène, représentant des familles françaises de Dalat, le Dr Baille de Langibaudière, représentant des familles de Saïgon, Vo-dinh-Dung, représentant des familles indigènes, René Edme, censeur des études, et Pierre Cerveau, sous-économiste.

Ont été remarqués dans la nombreuse assistance, mesdames Edme, Baudrit, M^{me} et M. Bizot, M^{mes} Abadie, Guy, Aspar, Dufief, Durandau, Deler, Le Page, Mourey, Cadar, Guermeur, Latour, Truong-thi-Chinh, M^{les} Cabot Josette Blaquière et Miss Avice Graham, M^{les} Grenès et Gidoin, MM. Ner, agrégé de philosophie, Gueillet, Leygue, Bourguignon, Baudrit Abadie, Durandau, Moisan, Le Calvez, Nguyêñ-Tuong-Lân, le sergent moniteur Barbet, MM. Benoit, Pierre Michel, Gueillet, Arsène Michel, Paul, Duquesnay, Noorkhan, Deler, Baillif, Balisoni, M. le Dr Lévin, M. David, et de très nombreux parents et amis d'élèves.

*
* *

Le programme de la distribution des prix comportait deux parties bien distinctes : la partie sérieuse avec ses discours, et la partie récréative et spectaculaire.

Le discours d'usage fut prononcé par M Baudrit, professeur d'histoire et de géographie : évocation des grands fondateurs de la colonisation française de Cochinchine. Sujet ingrat, mais que l'orateur sut rendre attrayant, par la conviction qu'il communiqua à l'auditoire en l'œuvre civilisatrice apportée par nos devanciers en cette terre d'Asie.

M. le résident supérieur Graffeuil, reprit le même thème pour terminer, en une allocution sentie, par un parallèle entre la vie de l'écolier d'aujourd'hui et celui d'hier, montrant tous les progrès que la France a su apporter dans les méthodes de

l'enseignement, et également dans vie matérielle de l'élcolier, aussi bien français qu'annamite.

Je suis persuadé que ces deux discours furent profondément goûtés de l'assistance, et que même les « potaches », qui ont généralement hâte de voir arriver l'heure de la grande libération, n'ont pu trouver le temps trop long ; c'est sous une véritable salve d'applaudissements que M. le résident supérieur reprit place en son fauteuil présidentiel.

Suivit la lecture du palmarès. Dalat est actuellement un centre intellectuel des plus développés, tant par ses Lycées d'État, que par les institutions très florissantes établies par les bons pères. Vous donner les noms de tous les lauréats est chose impossible, dans le cadre d'un compte-rendu ; mais je m'en voudrais de ne pas citer cependant quelques noms : M. Jean Dufief, le meilleur élève du Lycée, prix d'honneur offert par Monsieur le gouverneur général. M^{lle} Christiane Latour, prix d'honneur offert par Monsieur le Dr Yersin, M^{lle} Germaine Baudrit, la meilleur élève en lettres du Lycée, Louis Moisan, le meilleur physicien, son nom du reste ne le désignait-il pas ? Daniel Gueillet, psychologue averti, les Simonet qui viennent de remporter un brillant succès au baccalauréat...

Les classes des petits, ceux du Petit Lycée, elles aussi ont leurs célébrités en herbe : Alix Dufoux, Louis Grillet ², Claude Latour, Da, Roland Domec, Gi Gi, Vo-dinh-Chi, Bernard Deler et Christiane Kerscaven.

Et des prix magnifiques, dorés sur tranches, vinrent récompenser le mérite et l'effort

Le palmarès fut lu par M René Edme pour l'enseignement secondaire, et par M. Bizot, pour renseignement primaire.

Le dernier lauréat ayant regagné sa place, l'estrade d'honneur fut, en un clin d'œil, transformée en scène de théâtre. où évoluèrent, pour la joie de tous, petits et grands.

*
* * *

La partie récréative commença par des mouvements de gymnastique rythmique, exécutés par les élèves du petit Lycée, sous la direction du sergent-chef moniteur Barbot ; une dizaine de petits hommes en herbe, vêtus de blanc, et ceinturés de rouge, évoluèrent sur les planches avec une grâce infinie, et un ensemble parfait.

Puis ce fut le tour des petites filles dans un chant mimé des plus réussis : « La berceuse à Nounourse » : petites mamans de cinq ou six printemps à la voix cristalline et au geste déjà câlin, un gros ourson de peluche dans les bras, enchantèrent tout l'auditoire.

Mais la partie la plus importante de cette matinée récréative avait été réservée aux « grands » qui nous interprétèrent d'une façon magistrale une pièce en un acte de Marcelle Capron : « Tabique-Taboqua », comédie satirique, pleine d'humour et de gaieté ; quatre acteurs, quatre interprètes de première valeur : M^{lle} Germaine Baudrit de 2^e A dans le rôle de Ginette, grande jeune fille à marier, M^{lle} Jacqueline Littée, de 3^e A', la tante Castagne au caractère amer ; M. Robert Rouelle, de 2^e A, un oncle Castagne très réussi, et M. Jacques Mahuzier, élève de 3^e, dans le rôle du fiancé sportif et plein d'entrain : et comme dans tous les contes merveilleux, le rideau se baisse sur un mariage, alors que l'auditoire ne ménage pas ses applaudissements.

Cette charmante fête scolaire se termina par une seconde chanson mimée : « Le petit chemin de fer », pauvre petit tortillard de campagne qui n'arrive jamais, ou du moins jamais à l'heure ; ravissants petits bonshommes, souriantes petites bonnes-femmes, chef de gare préoccupé, drôle de petit homme d'équipe aux boucles

² Louis Grillet : fils aîné d'André Jacques Grillet et de Raymonde Duval, fondateurs de la [Ferme savoisienne](#).

châtaines, imposants pompiers et fanfare imbue de son rôle social, n'est-elle pas chargée d'adoucir les mœurs, enfin un tout petit Monsieur le Maire, au bras d'une rougissante épousée, sous l'œil protecteur d'un beau garde-champêtre, et le train n'arrivait pas !

Mais je vois que je me laisse emporter par mon enthousiasme, preuve — mais n'est-ce pas là la meilleure preuve — que la fête fut des plus réussies ?

Le rideau se baisse ; les vacances, les grandes vacances sont commencées !

Plus de deux mois de liberté, de vie en famille, de vie au grand air, à la plage ou à la montagne. Et c'est pleins de courage et d'ardeur, que tous reviendront prendre place sur les bancs de l'école, à la rentrée, qui est fixée au 27 septembre.

ERBE.

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 septembre 1939)

Mariage

Nous apprenons le prochain mariage de M. Randé ³, magistrat à Saïgon, avec M^{lle} Lucienne Cabot, professeur au Lycée Yersin de Dalat.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 octobre 1939)

On annonce les prochains mariages de :

M. Henri Millez, ingénieur à la Société française des Distilleries de l'Indochine, avec M^{lle} Jeanne Marcelle Paoli.

Dalat

Lycée Yersin

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 décembre 1939)

M. Hiribarrondo ⁴ est désigné comme membre du conseil d'administration du Lycée Yersin de Dalat en qualité de représentant des pères de famille habitant Saïgon, en remplacement du docteur Biaillé de Langibaudière ⁵, décédé.

La vie administrative

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mai 1940)

M. Gueillet, professeur principal hors classe de l'Enseignement primaire en service au Lycée Yersin, est désigné pour remplir les fonctions de surveillant général audit établissement.

³ Pierre-Louis Randé : né à Saint-Sixte (Lot-et-Garonne), le 23 décembre 1900.

⁴ Laurent Hiribarrondo : directeur de la [Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient](#).

⁵ Ancien directeur de l'[Hôpital Drouhet](#) à Cholon. Voir encadré.

M. Gueillet aura droit en cette qualité, pour compter du jour de sa prise effective de service, à l'indemnité annuelle pour supplément de fonctions de 120 p. prévue à l'arrêté du 28 décembre 1931.

ANNAM

Dalat

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mai 1940)

L'aumônier du Lycée Yersin

Le R.P. Dom Wandrille, de l'ordre des bénédictins, en résidence à Dalat, est agréé pour assurer le service d'aumônier au Lycée Yersin.

Le RP. Dom Wandrille percevra à ce titre une gratification annuelle de 300 p. pour l'indemniser de ses frais-de déplacement.

Cette gratification, imputable au budget général de l'Indochine, est payable par tiers, à trimestre scolaire échu, sur production d'un certificat du proviseur du Lycée Yersin constatant le service fait.

ANNAM

DALAT

Lycée Yersin

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juin 1940)

Le lieutenant-d'administration de réserve Labriffe, placé dans la position de congé sans solde pour une période de trois mois du 16 mai au 15 août 1910, professeur adjoint d'E.P.S. de 2^e classe est mis pendant cette période à la disposition du directeur de l'Instruction publique pour remplir les fonctions d'économe du Lycée Yersin. M. Labriffe devant être chargé des fonctions prévues aux articles 30, 51 et 52 de l'arrêté du 28 décembre 1934 (gérant d'une caisse d'avances pour les menues dépenses — agent chargé du recouvrement des droits et produits — agent de paiement) aura droit à compter du jour de sa prise effective de service à l'indemnité de billetage de 0 p.60 pour mille prévue par l'arrêté du 28 décembre 1934 et le décret du 11 juillet 1936 (à l'exclusion le tout autre émolumen proportionnel). Cette indemnité ne pourra excéder 3.000 fr. ou 300 p. par an.

M. Bourgeon, adjudant de gendarmerie, placé dans la position d'activité hors cadres, actuellement économe au Lycée Yersin à Dalat, est désigné pour remplir les fonctions de chargé du Service intérieur du gouvernement général à Saïgon, en remplacement de M. Fouyer, qui recevra une autre destination.

M. Bourgeon assurera, en outre des fonctions susvisées, celles de garde meubles des villas du gouvernement général à Dalat.

LES MORTS

M^{me} Michel, née Célicourt Hermance-Isabelle-Marie-Lucie, professeur de 3^e classe de l'Enseignement primaire, en service au Lycée Chasseloup-Laubat*, à Saïgon.

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 juillet 1940)

Née le 16 juillet 1914, à Saïgon, M^{me} Michel fut engagée comme maîtresse-répétitrice journalière au Lycée Yersin, à Dalat, le 10 février 1937. Nommée professeur stagiaire de l'Enseignement primaire le 15 février 1938 et affectée au Lycée Chasseloup-Laubat, à Saïgon, elle fut titularisée comme professeur de 3^e classe le 4 août 1939.

Elle est décédée le 18 juillet 1940.

Dalat

La mort de madame Lacour
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 novembre 1940)

Toute la population française de Dalat, à peu près sans exception, notamment tout le personnel et tous les élèves des Lycées, se trouvait derrière le cercueil d'une humble femme, M^{me} Lacour, infirmière au Petit Lycée.

Cette unanimité revêtit la forme d'un symbole. Elle fut le dernier hommage à celle qui fut sa vie durant un modèle d'abnégation et de dévouement.

Abandonnée avec ses quatre enfants par son mari, M^{me} Lacour, sans jamais exprimer un regret ni une plainte, se consacra entièrement à l'instruction et à l'éducation de ses enfants.

Elle n'y réussit pas trop mal puisque sa fillette aînée, âgée de 16 ans à peine, se trouve déjà en classe de 1^{re}, après avoir toujours emporté la presque totalité des prix et le prix d'excellence de toutes les classes qu'elle suivit jusqu'ici.

Sa sœur cadette marche d'ailleurs sur les traces de son aînée et est aussi une des plus brillantes élèves du Lycée Yersin.

Tout Dalat répondit donc à l'appel de son résident-maire, M. Grandjean, quand il convia la population française aux obsèques.

Se relayant, les dames professeurs des Lycées avaient assuré le servie de veille.

Le deuil fut conduit par M^{me} Neveu ayant avec elle les deux fillettes et M^{me} Bizot ayant à ses cotés les deux garçons.

Ajoutons que la Mère supérieure et les Sœurs du [Couvent des oiseaux](#) offrirent de recueillir les fillettes tandis que le R.P Vandrit faisait la même offre pour les deux garçons.

Cependant, il est à penser que le Service de l'Enseignement fera quelque chose pour ces quatre jeunes orphelins. Nous croyons savoir que déjà des bourses d'enseignement ont été sollicitées pour eux.

D'autre part, un colon, qui ne manque pourtant pas de charges, a offert une somme assez forte pour contribuer à l'éducation de ces enfants.

(« *La Dépêche* », 19 novembre 1940)

ANNAM

DALAT

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 février 1941)

Le « Salut au Drapeau »

La cérémonie du « Salut au Drapeau » au Lycée Yersin à Dalat a donné lieu hier à une très belle manifestation.

M. Neveu, proviseur du Lycée, y prononça un discours remarquable.

Une musique militaire prêtait son concours.

Toutes les autorités de Dalat auxquelles s'était joint le général de Rendinger assistaient à cette cérémonie.

Le « Salut au Drapeau » est en voie de créer une saine émulation parmi les lycéens, surtout parmi les petits. Chaque classe, à tour de rôle, doit, pendant une semaine, hisser le matin et descendre le soir le drapeau et c'est aux meilleurs élèves de chaque classe que reviendra cet honneur.

COCHINCHINE

SAIGON
Nécrologie
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 mars 1941)

Hanoï, 26 mars. (Arip). — On annonça le décès survenu le 23 mars 1941 à Saïgon de M. Villeméjane, professeur licencié au Lycée Yersin, ancien chef local du Service de l'Enseignement au Cambodge, au Laos et en Annam.

Les visites et les audiences du Gouverneur Général
(*La Dépêche d'Indochine*, 18 juin 1941)

DALAT, 17 juin. — Accompagné de M. Patau, Résident-Maire, et sous la conduite du Proviseur, M. Neveu, l'Amiral Decoux a visité, le 17 juin, le lycée Yersin à Dalat.

Il s'est fait présenter par l'architecte, M. Moncet, les nouveaux bâtiments en cours d'achèvement et s'est arrêté dans plusieurs classes pour assister aux leçons.

.....

Les audiences du Gouverneur Général
(*L'Écho annamite*, 20 juin 1941)

Dalat, 20 juin. — L'Amiral Decoux a reçu le 20 Juin M. Neveu, proviseur du Lycée Yersin, M. Bruno, directeur de la Banque de l'Indochine* à Saïgon, enfin M. Ginestou, directeur des Douanes et Régies. (Arip)

Les visites et les audiences du Gouverneur Général
(*La Dépêche d'Indochine*, 28 juin 1941)

Dalat, 27 juin. — L'Amiral Decoux, qu'accompagnait le Résident-Maire de Dalat, M. Patau, a visité dans la matinée du 27 Juin le petit lycée de Dalat, puis la crèche et le pensionnat des sœurs de Saint-Paul de Chartres.

Le [Gouverneur Général](#) au Lycée Yersin
(*La Volonté indochinoise*, 15 juillet 1941)

Dalat, 11 juillet. — Dans la matinée du 11 juillet, à Dalat, le vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a présidé la distribution des prix du Lycée Yersin.

À cette occasion, il a adressé quelques conseils aux jeunes Français d'Indochine, représentés à Dalat par les élèves du Lycée, pour la reconstruction de la France.

« Les années qui viennent, a-t-il déclaré, pour les Français de l'Empire, comme pour les Français de France, réservent peu de moments à l'oisiveté et aux plaisirs.

« Je m'en voudrais si je songeais un instant à vous dépeindre sous un jour trop riant le proche destin promis à votre jeunesse impatiente. Vous ne seriez pas dignes, en effet, de la mission qui vous attend si vous ne mesuriez pas votre courage et votre foi aux difficultés mêmes que vous aurez à vaincre et si votre ardeur ne se fortifiait pas à l'ampleur de la tâche que vous allez avoir à remplir. »

Après avoir rappelé le message que le Maréchal adressait à la jeunesse dans les derniers jours de décembre 1940, l'Amiral Decoux a poursuivi : « Nous ne vous demandons rien, d'ailleurs, qui soit au-dessus de vos forces. Nous voulons seulement, vos maîtres comme moi-même, que dans l'accomplissement de votre devoir quotidien, vous apportiez même le courage et la même énergie qu'ont montré vos aînés au combat, que déploient en ce moment vos frères dans la France nouvelle, dont font preuve, enfin, chacun à son poste, tous ceux qui travaillent et peinent pour recréer une France saine, forte et belle ».

Le Gouverneur Général a montré ensuite que la tâche des élèves de nos Lycées est directement liée à l'œuvre de reconstruction nationale : les revers de notre Patrie ont étonné le monde. Mais la France, qui à travers les siècles, a toujours personnifié la conscience universelle n'a rien perdu de son rayonnement moral.

En moins d'un an, elle a réussi déjà à sauvegarder le prestige de l'esprit français. Au milieu d'une révolution sans précédent, elle a su combiner harmonieusement les réformes les plus hardies avec ses grandes traditions nationales enfin retrouvées. Elle a su forcer le respect même de son vainqueur, lui inspirant de surmonter sa victoire pour lui permettre de surmonter elle-même sa défaite.

« Au milieu du bouleversement général de l'Europe, elle a su garder lucide la conscience de son génie propre et malgré les dangers qui l'environnaient, elle a tenu comme le Maréchal l'a proclamé, à éviter toute transposition trop directe des expériences étrangères.

L'esprit français et la culture française constituent, en effet, l'un des éléments essentiels de notre Patrimoine national et les événements qui se sont déchaînés sur la Mère-Patrie depuis un an, les ont laissé intacts. Ils sont appelés, ne l'oubliez pas, à jurer dans autre relèvement un rôle capital. Il importe donc, au premier chef, que nulle atteinte n'y soit portée. Il est au contraire primordial que notre héritage spirituel soit non seulement sauvegardé, mais cultivé et développé ».

Et l'Amiral Decoux conclut : Sur les bancs des Lycées se forment dès aujourd'hui les chefs de la France de demain. Toutes les faiblesses auxquelles vous vous laisseriez aller désormais affaibliraient en vous les qualités viriles, dont vous aurez bientôt à faire preuve. Tous les trésors de la culture française, que votre volonté saura dès maintenant amasser, trouveront leur emploi dans votre activité future. Et puisque, selon le mot du Maréchal, le temps des élites est venu, puisque seuls le travail et le talent constituent maintenant le fondement de la hiérarchie française, c'est à vous qu'il appartient, mes enfants, de former en vous mêmes les élites de la France nouvelle.

Après l'accident de [chemin de fer de Krong Pha](#)

La liste des victimes
(*L'Écho annamite*, 20 mai 1942)

Blessés européens

5° M^{lle} Olympiade, Maurice, justice de paix de Saïgon (maîtresse répétitrice Lycée Yersin, Dalat). Plaie à la jambe. Évacuée sur Dalat.

6° M^{lle} Claude Renard, Lycée Yersin*, Dalat. Contusions légères. Évacuée sur Dalat.

7° M^{lle} Blaquière, Lycée Yersin*, Dalat. Blessures légères. Évacué sur Dalat.

CONSÉQUENCES DES BOMBARDEMENTS AMÉRICAINS SUR HANOÏ

COMMUNIQUÉS
Centre d'enseignement au Tam-Dao

.....
Transfert à Dalat des classes de mathématiques spéciales, Saint-Cyr, philosophie,
mathématiques élémentaires
(*La Volonté indochinoise*, 31 avril 1943, p. 1)

Les élèves des classes de mathématiques spéciales, Saint-Cyr, philosophie,
mathématiques élémentaires qui désirent poursuivre leurs études au Lycée Yersin de
Dalat doivent se faire inscrire d'urgence au Lycée Albert-Sarrazin* où leur seront donnés
tous renseignements utiles relatifs à leur déplacement.

L'AMIRAL À DALAT
(*La Volonté indochinoise*, 31 mai 1943)

Dalat, 29 mai. — À la fin de l'après-midi, l'Amiral et Madame Jean Decoux ont
assisté à la conférence de M. Baudrit, Professeur au Lycée Yersin, sur la vie et l'œuvre
du Docteur Yersin. Le conférencier fut présenté par le Docteur Morin, Directeur de
l'Institut Pasteur de Dalat, qui compléta la remarquable [conférence] de M. Baudrit par
un exposé également très applaudi sur les recherches scientifiques du Professeur Yersin.

À DALAT

Le Bureau français de liaison
reçoit du Haut Commissaire un témoignage de satisfaction mérité
(*Le Journal de Saïgon*, 25 septembre 1946)

On sait que, dès le coup de force nippon du 9 mars 1945 et pendant toute la durée
de l'occupation nippone, la défense des intérêts de la communauté française a été
assurée à Dalat par le Bureau français de liaison, groupe de volontaires composé de
MM. C. Brun Buisson, capitaine au long cours en retraite, Dr H. S. Morin, directeur de
l'Institut Pasteur, L. Sallès, proviseur du Lycée Yersin, P. Veysseyre, architecte S.C.D A.,
et M. H. E Jubin, négociant, qui apporta le précieux concours de sa connaissance
étendue de la langue japonaise.

Avis de décès
(*Le Populaire d'Indochine*, 25 février 1948)

Le Syndicat unique de l'enseignement en Cochinchine a le regret de faire part du décès de :

Monsieur Pierre LE JEANNIC,
ancien élève de l'École normale supérieure,
agrégé de mathématiques,
ancien inspecteur des sciences en Indochine,
ancien Proviseur du Lycée Pétrus Ky*,
ancien professeur de mathématiques spéciales au Lycée Yersin (Dalat),
ancien professeur de mathématiques spéciales au Lycée Jeanson-de-Sailly (Paris),
proviseur du Lycée de Bayonne,
survenu à Bayonne, le 16 février 1948, à l'âge de 46 ans.

À madame LE JEANNIC, à messieurs ALAIN. PIERRE et YVON LE JEANNIC, à tous ceux que ce deuil afflige, le Syndicat unique de l'enseignement présente ses condoléances émues, et les assure de son entière sympathie.

Avis de décès
(*Le Populaire d'Indochine*, 5 mars 1948, p. 1 et 4)

LE RECTEUR D'ACADEMIE
conseiller à l'Education,
Le personnel de l'enseignement,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Louis LABRIFFE,
économe du Lycée Yersin à Dalat,
officier d'académie,
chevalier de l'ordre royal du Cambodge,
mort en service commandé le 1^{er} mars 1948 [dans l'attaque du convoi Saïgon-Dalat].
La levée du corps aura lieu à l'hôpital Grall, le 5 mars 1948 à 16 h. 15.
